

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale du Morbihan s'est réuni le vendredi 27 janvier 2017 pour procéder à l'arrêté des comptes au 31 décembre 2016 (en cours de certification par les Commissaires aux comptes).

Une présence territoriale forte

L'attractivité de la Caisse Régionale se confirme en 2016 avec près de 19 000 nouveaux clients. Le modèle coopératif et mutualiste trouve un écho favorable auprès de nos clients qui sont maintenant sociétaires à hauteur de 57%. Le nombre de nouveaux sociétaires progresse ainsi de plus de 5 000.

Sur un an, l'activité de collecte globale progresse de 2,9% avec 10,9 milliards d'euros d'encours : la collecte des dépôts et de l'épargne bancaire réinvestie sur notre territoire pour financer les crédits évolue positivement.

Le Crédit Agricole du Morbihan soutient activement l'économie locale avec un encours de crédits de plus de 7,3 milliards d'euros en hausse de +2,6% en 2016 et des réalisations en forte augmentation à 1,5 milliard d'euros sur l'ensemble de ses marchés (+ 11,4% en année mobile).

Le nombre de contrats en assurances de biens et de personnes continue de progresser à un rythme proche de 5%, ce qui traduit la qualité de l'offre faite à nos clients. Par ailleurs, l'offre de service « comptes à composer » qui facilite la gestion quotidienne des comptes de nos clients rencontre toujours un réel succès.

Des résultats marqués par la conjoncture et conforme aux prévisions

Dans un contexte de taux défavorable, le produit net bancaire social s'établit à 205,2 M€ en repli de 2,6% par rapport à l'exercice précédent. Il est pénalisé par la baisse de la marge d'intermédiation partiellement compensée par la bonne performance commerciale (crédits habitat, consommation et dépôts à vue), la progression des produits issus de la vente de services et d'assurances et l'augmentation du dividende versé par la SAS Rue La Boétie (holding détenant les titres de Crédit Agricole SA). Le manque à gagner sur les crédits renégociés et la dotation à la provision Epargne Logement participent à cette évolution défavorable. L'opération de simplification du Groupe Crédit Agricole (voir ci-après) se traduit par un effet négatif lié au démantèlement du switch 1 et au coût de financement de l'investissement de la Caisse Régionale dans SACAM Mutualisation. Les charges générales d'exploitation ressortent à 131,1 M€, soit une hausse de 3,8% par rapport à l'année précédente, en ligne avec le budget. Elles intègrent les investissements de la Caisse Régionale dans les compétences de sa force commerciale, dans son réseau d'agences et dans des projets technologiques au service de sa clientèle. Par ailleurs, la Caisse Régionale a comptabilisé sa contribution au Fonds de Résolution Unique (FRU) qui s'inscrit dans le cadre de la réglementation européenne du Mécanisme de Supervision Unique (MSU), et sa contribution - sous la forme de cotisations, d'engagements de paiement collatéralisés, de certificats d'associés et de certificats d'association - au titre du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR).

Le coût du risque ressort à 22,1 M€. Il reflète la volonté de la Caisse Régionale de provisionner certaines filières économiques fragiles. Le taux de créances douteuses et litigieuses est en baisse à 3,01% au 31 décembre 2016 contre 3,14% au 31 décembre 2015. La Caisse Régionale a maintenu le taux de couverture globale de ses risques à 3,35% de ses créances au 31 décembre 2016 contre 3,37% à fin décembre 2015 principalement par la constitution de provisions sectorielles.

Le Résultat Net Social s'élève à 32,7 M€ au 31 décembre 2016 contre 34,3 M€ au 31 décembre 2015, tandis que, sous l'effet de la loi de finances 2017, le Résultat Net Consolidé (part du Groupe) ne ressort qu'à 42,7 M€ au 31 décembre 2016 en repli par rapport à 2015.

Opération de simplification du Groupe Crédit Agricole

L'opération de simplification du Groupe annoncée le 17 février 2016 a été réalisée le 3 août dernier (voir communiqué du groupe Crédit Agricole du 3 août 2016 à l'adresse suivante : <http://www.credit-agricole.com/Investisseur-et-actionnaire/>)

Information-financière/Rapports-annuels-et-résultats). Dans ce cadre, la Caisse Régionale de Crédit Agricole mutuel du Morbihan a participé à l'augmentation de capital de SACAM Mutualisation pour un montant de 255,3 M€.

Une structure financière solide

Au 31 décembre 2016, avec plus de 1.193 M€ de capitaux propres consolidés (part du Groupe), soit + 5,7% par rapport à l'exercice précédent, et un ratio CRD post opération de simplification du Groupe Crédit Agricole estimé à 15,97% (pour une norme minimale de 8,625%), la Caisse Régionale affiche une structure financière et un ratio de solvabilité solides.

Le total bilan consolidé au 31 décembre 2016 est de 9,4 milliards d'euros : les capitaux propres et les dettes représentant respectivement 12,7% et 87,3% du bilan consolidé. En structure, les dettes envers la clientèle, constitutives des dépôts à vue et à terme, représentent 27,1% de l'ensemble des dettes, tandis que celles envers les établissements de crédits, essentiellement vis-à-vis de Crédit Agricole SA au regard des règles internes de refinancement du Groupe, représentent 60,0% ; le solde correspond principalement à l'encours de certificats de dépôt négociables et aux BMTN structurés et subordonnés émis par la Caisse Régionale.

Le Certificat Coopératif d'Investissement (CCI) du Crédit Agricole Morbihan coté sous le code ISIN FR0000045511 a progressé : 61,20 € au 31 décembre 2016, contre 55,00 € au 31 décembre 2015. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 23 mars 2017, le versement d'un dividende de 1,89 euro par titre (soit 3,17% de rendement sur le cours moyen 2016). Cette proposition est en ligne avec la communication Groupe du 9 mars 2016, dans laquelle il était indiqué que le dividende servi au titre de l'exercice 2016 devait être au moins égal à celui de 2015.

Conformément aux obligations prudentielles demandées par le régulateur ou formulées par Crédit Agricole SA, la Caisse Régionale du Morbihan respecte, au 31 décembre 2016, tous les indicateurs de suivi du risque de liquidité. Il s'agit notamment du ratio LCR qui s'établit à 87% (pour une norme minimale de 70%), et des limites internes d'endettement à court et à moyen terme.

Les chiffres clés

En M€	Décembre 2015	Décembre 2016	Evolution sur un an
Collecte Globale	10 619	10 930	+ 2,9 %
Crédit (1)	7 124	7 308	+ 2,6 %
Produit Net Bancaire - Social	210,7	205,2	- 2,6 %
Charges Générales d'Exploitation - Social	-126,3	-131,1	+ 3,8 %
Résultat Brut d'Exploitation - Social	84,3	74,1	- 12,2 %
Résultat Net - Social	34,3	32,7	- 4,4 %
Résultat Net - Consolidé	57,1	42,7	- 25,1 %
Total Bilan - Consolidé	9 138	9 374	+ 2,6 %
Capitaux Propres - Consolidé (part du Groupe)	1 129,3	1 193,3	+ 5,7 %

(1) Ces montants intègrent les créances habitat cédées au cours du 4ème trimestre 2015 dans le cadre de l'opération de titrisation interne Groupe.

Les perspectives

La Caisse Régionale a lancé un nouveau plan à moyen terme à horizon 2020. Ce plan de développement ambitionne de conforter la place de leader de la Caisse Régionale sur son territoire. Pour atteindre cet objectif, l'amélioration de la satisfaction des clients est une priorité qui passera par une adaptation aux évolutions comportementales, technologiques et réglementaires. La Caisse Régionale va renforcer sa présence sur tous ses territoires et en proximité en développant une banque 100% humaine et 100% digitale.